

## Projet de Transition Professionnelle

# ÉTAPES & DÉLAIS

### 1 POINT DE DÉPART



**Le début de votre formation est le point de départ !**

Par exemple, si votre formation débute le 15 mai 2022

### 2 CRÉATION DOSSIER



Vous devez créer, depuis votre espace personnel, votre dossier de demande de financement **120 jours minimum avant le début de votre formation, soit le 15 janvier 2022 au plus tard**

**!** Si vous êtes en CDD, vous devez impérativement créer votre dossier **EN COURS DE CONTRAT**

### 3 DÉPÔT DOSSIER



Vous devez finaliser et déposer votre dossier **COMPLET** à la **date butoir détaillée dans le tableau ci-dessous, soit pour notre exemple, au plus tard le 1er février 2022**

**!** Un dossier **COMPLET** est un dossier dont les **volets** bénéficiaire, organisme de formation et employeur (si vous êtes en CDI et formation sur temps de travail) sont **finalisés et validés**.

### 4 VÉRIFICATION DÉLAIS DÉPÔT



Pensez à bien vérifier à quelle date vous devez déposer votre demande de financement

► [Accédez au calendrier des dates butoirs](#)

## DES QUESTIONS ?



Depuis votre espace personnel,  
rubrique "Mes échanges"

Nos équipes sont à votre disposition !

[WWW.TRANSITIONSPRO-NA.FR](http://WWW.TRANSITIONSPRO-NA.FR)